AGENDA



11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

11h : Dépôt de gerbe -monument aux morts d'Enquin les Mines

11h30 : Dépôt de gerbe - monument aux morts d'Enguinegatte

12h: Vin d'honneur à la salle des fêtes d'Enguinegatte





Un os dans la soupe

Comédie paysanne en 1 acte Par le CLUB DES RIBOUDINGUES



PARTIE 2 : SOIRÉE DANSANTE animée par

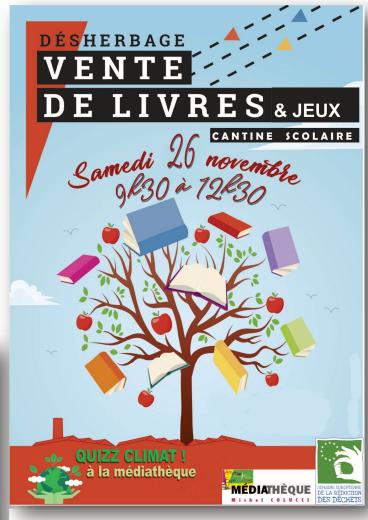
Salle des Fêtes

d'Enquin les Mines

Dessert-café

Réservation au 06.35.48.41.68

La moitié des bénéfices de la soirée sont reversés à AFM TELETHON, l'autre moitié à l'associatic « Le sourire de Cléa »





ATELIER de **PRATIOUES ARTISTIQUES**

tout âge

Samedi 3 déc 10h-12h

avec les artistes de A3 Alexiane Le Roy, Mathilde Zafirov, Marie Rosier Venez réaliser un livre d'artiste collectif

apportez des **FRAGMENTS** avec vous fleurs ou feuilles, pierres ou bâtons, cartes postales ou vieilles photos tout ce qui vous rappelle votre chez-vous!

avec les artistes vous ferez du dessin, du collage, de la gravure, de l'impression...

> Médiathèque Colucci **Enquin lez Guinegatte** 06.87.87.60.94

ANDES

Votre bulletin d'informations

Mesdames, Messieurs.



La collecte des ordures ménagères est une compétence obligatoire

L'évolution de la réglementation en matière de déchets engendre de nouvelles obligations pour les collectivités et les usagers, en imposant des critères ambitieux de diminution des déchets mais également d'augmentation de leur valorisation pour 2025, 2030 et 2035.

Cette évolution doit par ailleurs également s'accompagner d'une maîtrise des coûts de collecte et de traitement.

Ainsi à compter du 1^{er} décembre 2022 la collecte du verre en porte à porte s'arrête sur notre secteur.

La collecte du verre se fera uniquement en apport volontaire dans les bennes à verre réparties sur la commune.

Vous avez peut-être vu des spots publicitaires à l'échelle nationale concernant l'extension des consignes de tri. En effet à compter du 1er janvier 2023 le bac de tri jaune s'ouvre à tous les emballages plastiques ainsi vous pourrez y jeter sacs, barquettes, pots, tubes, boîtes, gobelets...

Pour répondre à cette extension de tri, la CAPSO a fait le choix de préparer les habitants au changement du geste de tri. Au vu du bon fonctionnement pour la collecte de verre en apport volontaire, l'agglomération a déployé, des bornes papiers et cartons sur l'ensemble du territoire. Un dispositif innovant, qui permet d'isoler le papier carton de la collecte, pour mieux le valoriser, auprès des cartonneries et des papetiers locaux.

La commune disposait de deux bornes de collecte citoyenne dont une partie des recettes générées par la collecte auprès des papetiers locaux sont reversées à l'Association des Parentes d'Elèves. 5 bornes supplémentaires de collecte carton en apport volontaire vont être installées sur la commune, elles permettront à l'usager de gagner de la place dans sa poubelle jaune et pour la CAPSO, d'économiser des coûts de traitement au centre de tri.

Vous pourrez ainsi déposer vos cartons, papiers et verre :

A Enguinegatte : Parking du cimetière (le déplacement près de la salle des fêtes est programmé après la réalisation des travaux) et Rue Basse Boulogne

A Serny: Lieu dit « La piscine »

A Fléchinelle: Sur un terrain privé gracieusement mis à disposition par M et Mme Bonnière à côté de l'église de Fléchinelle et Allée des mineurs au bout des garages de la cité de Fléchinelle

A Enquin : Allée des Galibots et Rue d'Erny en face du Coccimarket

Hervé DUPONT Maire d'Enquin lez Guinegatte











<u>Novembre 2022</u>

Les Echos du conseil

Agenda



LES ECHOS DU CONSEIL

Réunion du 27 octobre 2022

Transfert compétence défense extérieure contre l'incendie

Rapporteur: Herré DUPONT

Le Président expose à l'assemblée la possibilité de transférer la compétence défense extérieure contre l'incendie au SIDEN SIAN. Il serait alors chargé du :

- Maintien de l'identification, de l'accessibilité, de la signalisation et de la numérotation des points d'eau incendie.
- Réalisation en amont des ouvrages et aménagements nécessaires à terme à la sécurisation des biens non défendus (programme annuel de travaux).
- Le contrôle technique (pesage tous les trois ans) ainsi que les opérations de maintenance (débroussaillage, peinture) et de renouvellement et la réparation des ouvrages transférés.
- Mise en place d'une cartographie de la DECI avec l'établissement du schéma communal.
- Etablissement d'une relation permanente avec les services du SDIS pour l'implantation ou la réception des PEI et prévenance 24h/24 du changement de leur état (accident, indisponibilité) et maintien de la mise à jour des données.
- Renseignement lors de l'instruction des permis de construire ou d'aménagement sur les capacités à proximité des nouvelles constructions.

La contribution financière pour ce service s'élève à 5 €/habitant/ an soit 8210 €.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à 20 voix pour et une abstention de transférer la compétence défense extérieure contre l'incendie.



Conseiller municipal correspondant incendie et secours

Rapporteur: Hervé DUPONT

Il est désigné par arrêté municipal par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux.

Dans le cadre de ses missions

Il peut:

- ⇒ Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde
- ⇒ Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive
- ⇒ Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune

Après en avoir débattu, Michèle LALOY est nommée conseiller municipal correspondant incendie et secours.



Modification du plan d'épandage des papeteries NORPAPER AVOT VALLEE

Rapporteur: Martine NOEL BULOT

Le conseil municipal doit se prononcer sur la modification du plan d'épandage de Norpaper Avot Vallee,

Sur la commune : 45,39 ha sont concernés

Les produits épandus :

NORAMBIO : boues générées par la station d'épuration de l'usine

NORAMCAL : écumes de désencrage à l'origine du process de désencrage de vieux papiers

Après en avoir débattu, le conseil municipal se prononce sur la modification du plan d'épandage présenté par la société Norpaper Avot Vallée par 8 voix contre, 4 voix pour et 8 abstentions.



Mire à disposition des salles des fêtes au milieu associatif

Rapporteur: Thierry DEQUIEDT

Les associations qui souhaitent disposer des salles pour l'organisation de manifestations remplissent un contrat spécifique.

Afin de pallier au problème de nettoyage mal effectué (vaisselle sale, carrelage mal nettoyé, etc...) il convient de modifier l'article 4 du règlement

Il est proposé au conseil les modifications suivantes :

- -Retirer la partie concernant le parquet
- -Ajouter à la rubrique : carrelage : le carrelage de la salle d'Enquin les Mines doit être lavé dans le sens des lames
- -Ajouter : Si la salle n'est pas rendue dans l'état de propreté dans lequel elle a été mise à disposition, les frais de remise en état par les agents techniques seront facturés à l'association au prorata du temps passé et au taux horaire de l'agent ayant effectué la remise en état. Dans ce cas la collectivité se réservera le droit de remettre à disposition les salles des fêtes à l'association.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide ces modifications.



Eclairage public nocturne

Rapporteur : frédéric PICQUET

Il est présenté aux membres du conseil municipal le sondage réalisé auprès de la population concernant l'extinction de l'éclairage public la nuit.

Il en ressort que sur 175 réponses, 153 sont favorables à l'extinction de l'éclairage public la nuit avec une amplitude horaire pour 44 % de 22h à 5h du matin.

Afin de garantir la couverture des caméras de vidéo protection actuelle et à venir, l'éclairage public aux abords des bâtiments communaux devra être maintenu la nuit, ce qui nécessitera des travaux de raccordement indépendant.

Une fois ces travaux réalisé les horloges seront réglées pour une coupure nocturne entre 22h et 5h.

Une présentation des coûts de l'éclairage public à Enquin et à Enguinegatte est ensuite exposée aux élus. Afin de garantir une économie conséquente il conviendrait, en plus de l'extinction nocturne, de procéder au passage de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune en LED. Un devis sera demandé pour l'éclairage public d'Enguinegatte et les quelques anciens points lumineux sur Enquin.



Comité d'entreprise agents

Rapporteur: Manuelle ClERBOUT

L'organisme OPALE CSE basé à Calais propose à des structures PME/Collectivité...des réductions sur les grandes enseignes (Carrefour-Auchan −Leroy Merlin-Castorama etc,,,,) sous forme de bons d'achat remisés (50 € à Auchan : coût : 47,75 €) sans limitation de quantité/ des remises chez certains commerçants de la région/ des places de cinéma/concerts/entrées parc d'attraction, zoo etc,,/voyages à des tarifs réduits.

Coût de l'adhésion : 25 €TTC/an/agent

Durée de l'engagement : 1 an sans tacite reconduction

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à adhérer à OPALE CSE pour l'ensemble des agents communaux.



Modification des horaires de la

Rapporteur : frédéric PICQUET

Au vu de la fréquentation et de l'organisation du travail des agents d'accueil, il est proposé au conseil municipal de modifier les horaires de la mairie annexe d'Enguinegatte.

Ainsi à compter du 1er décembre la mairie annexe sera ouverte le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h.

La mairie d'Enquin sera donc ouverte le lundi à partir de 14h.